

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 60 (2010)
Heft: 2: Alfred Loisy au Collège de France : un colloque à l'occasion du centième anniversaire de son élection

Vorwort: Introduction
Autor: Amsler, Frédéric / Römer, Thomas

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION

FRÉDÉRIC AMSLER ET THOMAS RÖMER

Le présent numéro à thème offre les communications présentées lors du colloque qui s'est tenu le 2 octobre 2009 à Paris, au Collège de France, où Alfred Loisy a été élu, il y a tout juste un siècle, pour occuper la chaire d'histoire des religions. Cette rencontre a été organisée à l'initiative de Pierre-Eugène Leroy, alors président de la *Société internationale d'études sur Alfred Loisy*¹. L'idée directrice était de présenter les conversations savantes entretenues par le nouveau professeur avec ses contemporains. Vaste entreprise, puisqu'Alfred Loisy avait constitué autour de lui un très important réseau². Trop vaste assurément pour une demi-journée d'études. Les contributions présentées dans ce numéro n'ont donc pas la prétention d'offrir une synthèse sur la question, mais plutôt quelques éclairages, aussi variés que possible, sur les dialogues – rarement dépourvus d'antagonismes, il faut bien l'avouer – noués par l'historien des religions. Ce colloque a pu être mis sur pied grâce à la collaboration du professeur Thomas Römer, titulaire de la même chaire qu'Alfred Loisy au Collège, et a pu bénéficier de l'appui de la Fondation Hugot.

L'élection d'Alfred Loisy au Collège de France n'était assurément pas inscrite dans son plan de carrière, pas plus qu'elle ne l'était d'ailleurs dans l'histoire du Collège royal. Au contraire, une vocation religieuse précoce quoique fragile l'orientait vers une carrière ecclésiastique, sans doute dans les institutions d'enseignement supérieur de l'Église romaine. Mais c'était sans compter avec l'évolution personnelle de Loisy et les aléas de l'histoire.

On est fort bien renseigné sur la vie d'Alfred Loisy, au point de pouvoir suivre assez précisément l'itinéraire intellectuel et spirituel de l'exégète. Lui-même a en effet publié plusieurs textes autobiographiques, dont certains pour prévenir la biographie que le prêtre, historien et philosophe moderniste Albert Houtin lui consacrait, pourtant avec son consentement, mais qui ne lui plaisait pas entièrement. Ainsi, par exemple, *Choses passées* en 1913³. Ayant constaté qu'Houtin avait poursuivi son projet et avait laissé à sa mort une biographie publiable, Loisy a rédigé en 1930-1931 ses *Mémoires*, 1'800 pages *in octavo* en trois volumes⁴. Comme l'écrit finement Émile Poulat: «Les *Mémoires* sont ainsi l'œuvre d'un homme qui refuse d'être vu comme il se

¹ <http://alfred.loisy.free.fr>

² Voir É. GOICHOT, *Alfred Loisy et ses amis*, Paris, Cerf, 2002.

³ A. LOISY, *Choses passées*, Paris, Nourry, 1913.

⁴ A. LOISY, *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, 3 tomes, Paris, Nourry, 1930-1931 (cités ci-après LOISY, *Mémoires*).

devine vu, mais qui se sait vu quand il cherche à se montrer comme il se voit.»⁵ Houtin a disposé également de *Notes autobiographiques*, une première série datant de 1884 et une seconde de 1915, que lui avait remises Loisy lui-même. On possède enfin ses carnets personnels pour les années 1930-1940, dont l'édition est en préparation.

L'itinéraire de vie mouvementé d'Alfred Loisy a frappé les esprits et il est assez naturel qu'on soit allé chercher dans son enfance quelques explications à son évolution future.

Alfred Loisy est né le 28 février 1857 dans le petit village d'Ambrières (Marne), deuxième de trois enfants d'un père cultivateur.

Élève doué mais de nature chétive et inapte pour cette raison aux travaux des champs, le petit Alfred fait une première expérience marquante en septembre 1868. La cérémonie de remise d'un prix en orthographe et en histoire d'un concours départemental qu'il a remporté, en présence du préfet, de plusieurs sous-préfets et des autorités académiques, frappe le jeune garçon qui écrira dans ses *Notes autobiographiques* de 1884 :

Tout ce qu'il y a de vain en toutes ces choses échappe à l'esprit d'un enfant. Ce jour-là, j'eus un vague soupçon de la gloire à laquelle peuvent conduire les travaux de l'esprit.⁶

Un peu plus tard, en 1870, la cérémonie d'installation du curé de la paroisse l'impressionne :

La paroisse était en émoi, M. le Maire et le Conseil de fabrique était (*sic* !) présent à la cérémonie ; il y avait même les pompiers en uniforme avec leur chef. [...] Ce ne fut qu'un éclair, mais c'est de ce jour-là probablement que je fus marqué pour le sacrifice et orienté, presque sans m'en apercevoir, vers le sacerdoce.⁷

À la suite d'une retraite spirituelle en automne 1873, le jeune homme renonce au baccalauréat et décide d'entrer au séminaire, contre l'avis de ses parents et du supérieur du collège. Il est bien difficile d'évaluer dans quelle mesure cette décision est un caprice de jeunesse ou le fruit d'une véritable conversion, car Loisy lui-même, rétrospectivement, semble hésiter.

Il écrit dans ses *Notes autobiographiques* :

Si mes parents avaient mieux connu ce dont il s'agissait, si le supérieur avait été plus énergique, ils m'auraient imposé leur volonté, qui était infiniment plus raisonnable que la mienne. J'aurais été bachelier avant d'entrer au séminaire ; [...]. Ma vocation eût offert plus de garanties, si toutefois elle eût survécu à l'épreuve des succès que j'aurais sans doute obtenus.⁸

Bien des années plus tard, dans ses *Mémoires*, il porte un jugement ambigu sur sa décision. D'une part, il écrit :

⁵ É. POULAT, «Avertissement», in : A. HOUTIN, F. SARTIAUX, *Alfred Loisy. Sa vie, son œuvre*. Manuscrit annoté et publié avec une Bibliographie Loisy et un Index Bio-Bibliographique par É. POULAT, Paris, CNRS, 1960, p. VIII (cité ci-après HOUTIN, *Alfred Loisy*).

⁶ HOUTIN, *Alfred Loisy*, p. 11 ; cf. LOISY, *Mémoires* I, p. 18-19.

⁷ HOUTIN, *Alfred Loisy*, p. 13 ; cf. LOISY, *Mémoires* I, p. 24-25.

⁸ HOUTIN, *Alfred Loisy*, p. 14.

Bachelier avant d'entrer au séminaire, j'eusse été professeur au collège libre de Châlons; j'aurais préparé aux Carmes ma licence ès lettres et je serais resté dans le diocèse. Mon premier exploit d'entêtement m'a valu l'École de théologie, Broussy, Landricourt, l'hébreu, la transformation de toutes mes idées religieuses et l'avenir incertain que j'ai maintenant devant moi.⁹

Mais d'autre part, dans ces mêmes *Mémoires*, on peut lire à propos de sa vocation: «Je ne pense pas que le baccalauréat me l'eût fait perdre.»¹⁰

C'est animé de convictions chancelantes que Loisy va donc fréquenter de 1874 à 1878 le grand séminaire de Châlons-sur-Marne... pour son plus grand désappointement. L'enseignement dispensé le déçoit profondément mais malgré cela, le séminariste hésitant se trouve pris dans les filets institutionnels ecclésiastiques.

Le 30 juin 1878, il est ordonné sous-diacre par Mgr Meignan après avoir reçu la tonsure et les ordres mineurs une année auparavant (24.6.1877). Cette ordination au sous-diaconat, qui implique le célibat, a été l'objet d'une crise religieuse, dont Loisy a toujours gardé un sentiment très vif.

Selon *Choses passées*, le séminariste passe la nuit du 29 au 30 juin 1878 sans dormir. Il veut encore adhérer à la religion catholique:

Je croyais, je voulais croire que la religion catholique était l'absolue vérité. [...]. Étendu sur ma couchette, dans mon humble cellule, je me remémorais tous les arguments que je connaissais de la démonstration chrétienne. Comme toujours, ils me semblaient m'échapper à mesure que je les serrais davantage. Je ne voyais pas de défaut apparent à mes constructions et je n'en craignais pas moins qu'elles ne portassent sur le vide. Quand vint le matin, j'étais brisé. Je n'avais plus la force de penser, mais ma volonté subsistait inflexible. Je voulais appartenir à Dieu, au Christ, à l'Église. Lorsque l'évêque adressa aux ordinands la monition liturgique: «Pendant qu'il en est temps encore, réfléchissez; jusqu'à présent, vous êtes libres...: si vous persistez dans votre sainte intention, au nom du Seigneur, approchez» – j'avançai sans trembler. Nous nous prosternâmes devant l'autel, et on récita sur nous les litanies des saints. La grande erreur de ma vie était consommée.¹¹

En 1884, au terme de sa crise religieuse, il se contente d'écrire: «Maintenant que je suis enrôlé, je suis décidé à me battre avec courage. Je n'ai aucun regret.»¹²

Sur le moment, il est convaincu d'avoir opéré le bon choix. Il est ordonné diacre six mois plus tard (24.1.1879), puis prêtre (29.6.1879) avec dispense pontificale pour défaut d'âge canonique. Parce qu'il a froissé son évêque, Mgr Meignan, le jeune prêtre est envoyé pour deux ans comme curé de petites paroisses de campagne à Broussy et Landricourt dans la Marne (1879-1881).

Après cette pause forcée, Loisy reprend sa formation académique. De mai 1881 à novembre 1893, il fréquente l'Institut catholique de Paris, alors la toute jeune faculté de théologie de l'Université catholique de Paris.

En été 1881, alors qu'il prépare son examen de licence en théologie (1882), il lit la grande édition critique du Nouveau Testament de Constantin

⁹ LOISY, *Mémoires* I, p. 134.

¹⁰ LOISY, *Mémoires* I, p. 33.

¹¹ HOUTIN, *Alfred Loisy*, p. 19; A. LOISY, *Choses passées*, Paris, Nourry, 1913, p. 45-46.

¹² HOUTIN, *Alfred Loisy*, p. 41.

Tischendorf que lui avait prêtée son professeur d'histoire ecclésiastique, l'abbé Louis Duchesne. Cette découverte personnelle, dont on lira ci-après le récit (p. 123, note 1), peut être considérée comme une authentique conversion intellectuelle. À la foi que Loisy ne peut se représenter autrement que comme une métaphysique contraignante – à vrai dire avec l'aide complaisante de ses maîtres –, il va opposer la science, terme par lequel il faut entendre l'approche historique, alors en pleine construction épistémologique. Loisy va ainsi osciller entre un attachement moral à l'Église catholique et une adhésion intellectuelle à la critique historique, dont le magistère romain ne veut pas, comme l'a fait clairement savoir Pie IX par son fameux *Syllabus* en 1864.

Parallèlement à l'Institut catholique où il tient des leçons d'hébreu, notre jeune enseignant continue de se former en fréquentant les cours d'Arthur Amiaud en assyriologie et de Sylvain Grébaud en égyptologie à la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes Études et le cours d'Ernest Renan au Collège de France. Loisy tiendra d'ailleurs toujours Renan pour le père du libéralisme théologique en France contre les partisans de la thèse d'une importation allemande. Il découvre avec délectation chez ce maître un positiviste pur, c'est-à-dire totalement détaché de tout système théologique et philosophique.

En 1884, le prêtre Loisy prend acte de la fin de ses illusions théologiques. Il aurait pu quitter l'Église, mais il choisit au contraire d'y rester et il écrit :

Je suis décidé à travailler et à servir l'Église, qui a fait et à qui appartient l'éducation de l'humanité. [...]. Vouloir fonder quelque chose dans l'ordre moral en dehors du Christ et de l'Église serait aujourd'hui une utopie.¹³

Alfred Loisy résout son tiraillement entre foi et raison par la volonté, la volonté de réformer la théologie catholique romaine de l'intérieur. Il s'imaginera même pouvoir faire école et amener une nouvelle génération de prêtres à réaliser ce changement de paradigme théologique. L'Église coupera court à son ambitieux projet, ce qui ne l'empêchera nullement de tenir le christianisme, sa vie durant, pour la base inévitable d'une religion universelle.

Enfin le jeune érudit accède au grade de docteur en théologie le 7 mars 1890 avec une thèse consacrée à l'Histoire du canon de l'Ancien Testament. Il récite à cette occasion la profession de foi de Pie IV qui dit notamment ceci :

La sainte Écriture je l'admets dans le sens qu'a tenu et que tient notre Sainte Mère l'Église, à laquelle il appartient de juger du vrai sens et de l'interprétation des saintes Écritures ; je l'admets et je ne l'admettrai et interpréterai jamais que selon le sens unanime des pères.»¹⁴

Il est évident que Loisy ne croit plus un mot de ce qu'il récite, et au plus fort de la crise moderniste, on ne manquera pas de lui rappeler cette déclaration de foi. Quoique bien décidé à affranchir l'Église de l'interprétation traditionnelle de la Bible, il continue sans encombre son enseignement, mais le recteur

¹³ HOUTIN, *Alfred Loisy*, p. 43.

¹⁴ HOUTIN, *Alfred Loisy*, p. 50.

de l'Université catholique de Paris, M^{gr} d'Hulst n'est pas dupe et dit en le soutenant néanmoins que «c'est un petit Renan».

C'était sans compter sur l'influence, à Rome notamment, des autorités diocésaines parisiennes en tête desquelles il faut mentionner le cardinal Richard. Loisy envoie sa démission forcée de l'Institut catholique le 18 novembre 1893.

Entre 1894 et 1899, il vit comme aumônier du pensionnat des dominicaines de Neuilly-sur-Seine, ce qui lui permet de poursuivre ses travaux et de composer un ouvrage volumineux qui restera inédit *La crise de la foi dans le temps présent*¹⁵, dont il tirera quelques années plus tard toute la substance de *L'Évangile et l'Église*¹⁶ pour répondre à *L'essence du christianisme* d'Adolf Harnack¹⁷.

Le 8 septembre 1899, nouvelle condamnation romaine des idées modernistes par le pape Léon XIII. Loisy se sent visé personnellement. Il démissionne de son poste d'aumônier et va s'établir à Bellevue, dans le diocèse de Versailles, sous la protection des Thureau-Dangin. Grâce à ses relations, il obtient pour l'année 1900-1901 un cours libre à l'École pratique des hautes études. En avril 1901, suite au décès d'Auguste Sabatier, il se présente pour la chaire d'ancienne littérature chrétienne devenue vacante, mais n'est pas retenu, sa candidature étant jugée trop peu indépendante de l'autorité ecclésiastique. Rappelons à ce propos que la 5^e section de l'École pratique avait été créée en 1886 pour offrir un enseignement libre sur les religions qui fasse pièce à l'Institut catholique. Alfred Loisy se trouve largement prisonnier de la guerre des deux France, car il est jugé trop critique par la hiérarchie catholique pour espérer un avenir dans les institutions de formation ecclésiastiques et trop lié à cette même hiérarchie par les partisans de la laïcité pour l'enseignement républicain. On ne saurait reprocher aux professeurs laïcs de l'EPHE d'avoir eu complètement tort, puisqu'en 1902, Loisy reçoit et accepte encore la proposition d'Albert de Monaco, le prince-savant libéral en matière de religion, d'être candidat à l'évêché de la Principauté...

Le nœud gordien va être tranché par la publication de *L'Évangile et l'Église* en 1902. Après la publication de ce fameux premier petit livre rouge, qui provoque une tempête et hâte sa condamnation par l'autorité ecclésiastique, Loisy n'a plus aucune chance d'être nommé évêque à Monaco. La mort de Léon XIII, le 20 juin 1903, instaure une trêve de courte durée, puisque son successeur Pie X réactive immédiatement la procédure engagée pour parvenir à la mise à l'Index de *L'Évangile et l'Église* et de quatre autres ouvrages le 16 décembre 1903¹⁸. Après plusieurs tentatives d'une soumission minimale, Loisy se soumet totalement le 12 mars 1904. Il se retire alors à Garnay, dans

¹⁵ F. LAPLANCHE (éd.), *Alfred Loisy. La crise de la foi dans le temps présent*, Turnhout, Brepols, 2010.

¹⁶ A. LOISY, *L'Évangile et l'Église*, Paris, Alphonse Picard & Fils, 1902.

¹⁷ A. HARNACK, *L'essence du christianisme. Seize conférences prononcées à l'Université de Berlin devant les Étudiants de toutes les Facultés en 1899-1900*, traduction entièrement nouvelle, Paris, Fischbacher, 1907.

¹⁸ Cf. ci-après l'étude critique «La censure d'Alfred Loisy», p. 175-178.

le diocèse de Chartres, met la dernière main à son commentaire des évangiles synoptiques, mais préfère attendre avant de le publier.

Il apparaît de plus en plus clairement que Loisy n'adhère plus à la foi catholique définie par le magistère, mais, indice significatif d'un attachement qui perdure, il continue de porter la soutane. Loisy quitte Garnay pour s'établir à Ceffonds, près de Montier-en-Der, en Haute-Marne.

On connaît la suite. En été 1907 paraissent le décret *Lamentabili* et l'encyclique *Pascendi*. Loisy est sommé de se rétracter. Il annonce la cessation de sa *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, lancée en 1896 (il la reprendra en 1910), mais il fait paraître son commentaire des évangiles synoptiques (1907) et son pamphlet *Simple réflexions sur le décret du Saint-Office «Lamentabili sane exitu» et sur l'encyclique «Pascendi dominici gregis»* (1908).

Le 7 mars 1908, Loisy est officiellement frappé d'excommunication majeure. Il devient *vitandus*, payant au prix fort la libération d'un engagement ecclésiastique qu'il ne lui était plus permis de tenir en raison d'une divergence de paradigme théologique.

Les événements s'enchaînent alors rapidement. Jean Réville, professeur d'histoire des religions au Collège de France, meurt subitement le 6 mai 1908. Alfred Loisy sera élu le 17 janvier 1909 pour lui succéder, au grand scandale des milieux catholiques. Il débutera son enseignement le 3 mai de la même année et le poursuivra jusqu'en 1931. Il décédera le 1^{er} juin 1940.

Alfred Loisy, entré au Collège de France en 1909 après son excommunication, oriente les sciences bibliques dans une perspective résolument comparatiste, en historien des religions, sans se détourner de l'Ancien Testament, la Bible hébraïque, son premier objet d'étude et de recherche.

Il avait présenté à l'Institut Catholique une thèse de maîtrise sur l'histoire du canon de la Bible. Dans ses publications de l'époque du Collège, il reprend de nombreux sujets bibliques en affirmant que la critique biblique existe pour elle-même «et ne demande pas de permission pour être; nulle puissance humaine ne peut empêcher que la Bible soit aux mains de nombreux savants qui l'étudient librement»¹⁹. Il ajoute : «La question biblique devient la question religieuse en un sens beaucoup plus large qu'on ne l'a entendu jusqu'ici... le rapport du monothéisme juif et chrétien avec les autres religions est infiniment plus complexe qu'on ne le supposait jadis» (p. 26). Loisy démontra dans son ouvrage *La religion d'Israël*²⁰ que le Pentateuque n'était pas un document historique et que les traditions sur les patriarches dans le livre de la Genèse étaient des récits mythiques qui ne permettaient pas de reconstruire une «époque patriarcale», comme on a continué à le faire durant un certain temps aux États-Unis et en Allemagne. Ses cours au Collège de France et ses recherches aboutirent à de nombreuses publications, qu'il est impossible d'énumérer brièvement. J'aimerais seulement rappeler, à côté de l'ouvrage *La*

¹⁹ A. LOISY, *Études bibliques*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1903³, p. 27.

²⁰ A. LOISY, *La religion d'Israël*, Paris, Nourry, 1933³.

religion d'Israël déjà mentionné, son livre sur *La consolation d'Israël (Études sur le Deutéro-Esaïe)* et ses *Études bibliques* qui traitent des différents aspects de la littérature vétérotestamentaire.

En ce qui concerne ses études comparatistes, rappelons son *Essai historique sur le sacrifice* qui, a-t-il dit, lui a coûté «le plus de peine». Loisy s'est également intéressé aux origines du christianisme, toujours dans cette perspective comparatiste et son souci d'inscrire la religion dans le contexte socio-historique de l'époque qui l'a vu naître. On pourrait citer à ce propos *Le Mandéisme et les origines chrétiennes* ou *Les mystères païens et le mystère chrétien*.

À l'occasion de ce colloque, il ne sera pas tellement question des apports de Loisy aux recherches bibliques.

Pierre-E. Leroy, président d'honneur de la *Société internationale d'études sur Alfred Loisy*, présente d'abord les conditions de l'élection de Loisy au Collège et de son cours inaugural. Cette conférence permet de mesurer l'importance de la crise moderniste dans la société française.

Frédéric Amsler, de l'Université de Lausanne, aborde ensuite un thème peu étudié à savoir la relation d'Alfred Loisy avec les protestants et en particulier avec Maurice Goguel.

Ghislain Waterlot, de l'Université de Genève, aborde un sujet «comparatiste», Loisy et Bergson : deux itinéraires divergents. Cette communication est suivie par un exposé du professeur Charles J. T. Talar, de l'Université de St. Thomas (USA) : «Une passion partagée pour la vérité : Joseph Turmel et Alfred Loisy».

La partie scientifique de cette rencontre s'est terminée par une conclusion présentée par Émile Poulat, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales, qui a déjà paru.

M. Poulat a récemment rappelé comment Loisy avait bousculé la «foi tranquille des anciens jours», ayant sans doute la conviction que la foi survivrait aux croyances, notamment celles qui avaient plongé l'Église et la société dans l'obscurantisme qu'il ne cessait de combattre. Le traditionalisme est de retour à tous les niveaux, et le combat d'Alfred Loisy est loin d'être gagné.

Certes, en recherche biblique, des progrès immenses ont été accomplis au sein de l'Église catholique romaine. Mais le travail remarquable fourni par des exégètes catholiques se heurte de plus en plus à des mises en question et des contestations venant de groupes soucieux d'imposer une «doctrine» en dépit des recherches scientifiques sur les origines du judaïsme ou du christianisme. Le souci chez Loisy d'une objectivité savante ne l'a pourtant pas poussé vers un historicisme naïf. Il a écrit dans une lettre en 1909 :

Le progrès dans la connaissance et la science des religions est une condition de la pacification religieuse dans l'avenir; mais je ne pense pas que, si l'on veut sincèrement cette paix, il faille d'abord déclarer la guerre à toute religion. Tout n'est pas à rejeter dans la religion. Et je ne sais pas si les masses humaines ne seraient pas encore capables, un beau jour, d'échapper aux gens éclairés qui veulent les sauver par la Science, et de se jeter éperdument dans des superstitions bien inférieures à la religion qu'elles sont maintenant en train de perdre...

